



## **PARKING DU CAMPUS DES COMTES DE CHAMPAGNE**

### **DEMANDE D'EMPLACEMENT** **A destination des étudiants de moins de 28 ans**

#### **ETAPE 1 : COMMENT COMPLETER LE CONTRAT ?**

- télécharger le formulaire : « contrat de location d'un emplacement Parking du Campus », lien « remplir et retourner son contrat »
- Compléter les champs suivants (les autres seront complétés avec l'agent du Grand Troyes lors du rendez-vous) :
  - o Nom Prénom – Adresse – téléphones – messagerie
  - o Article 3 : Durée du contrat : Durée : 1, 2, 3, 6, 10 ou 12 mois
  - o Article 4.2 : Conditions financières
  - o Article 5 : Véhicules motorisés.

#### **ETAPE 2 : PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC L'AGENT DU GRAND TROYES au 03.25.45.27.27**

Ce rendez-vous vous permettra :

- o d'établir la date d'effet et la date d'échéance du contrat,
- o d'obtenir tout autre renseignement qui pourrait vous être utile.

#### **ETAPE 3 : PIECES A FOURNIR LORS DU RENDEZ-VOUS**

- contrat dûment complété et signé
- copie de la carte d'étudiant
- copie du certificat d'immatriculation du véhicule
- copie de l'attestation d'assurance du véhicule
- carte nationale d'identité ou passeport (à présenter)
- un chèque de caution de 80 € (non encaissé).

**Toutes ces pièces doivent être en cours de validité**

#### **POUR INFORMATION**

- Seuls les véhicules de 1,95 m maximum peuvent accéder au parking.
- Le règlement intérieur du parking des Comtes de Champagne est consultable sur les sites : [www.etudieratroyes.fr](http://www.etudieratroyes.fr) et [www.grand-troyes.fr](http://www.grand-troyes.fr) .